



ASSOCIATION « LES 4 ARTS »

BULLETIN D'ADHESION ANNEE 2025

NOM

PRENOM.....

ADRESSE.....

VILLE.....

TELEPHONE

E.MAIL

ACTIVITE ARTISTIQUE.....

Fait le/...../..... Signature de l'adhérent

Règlement : Chèque Espèces

Cette adhésion permet de participer aux diverses expositions proposées et organisées par l'association selon la réglementation établie.

- 42 € pour l'année civile et pour les renouvellements d'adhésions
- 21 € pour les nouveaux adhérents souhaitant rejoindre l'association à la rentrée de septembre 2025.

Votre chèque libellé au nom de LES 4 ARTS et ce bulletin daté et signé, sont à retourner à l'adresse suivante :

Les 4 Arts – 9, Promenades des Tilleuls - 89530 St-BRIS-LE-VINEUX



ASSOCIATION « LES 4 ARTS »

BULLETIN D'ADHESION ANNEE 2025

NOM

PRENOM.....

ADRESSE.....

VILLE.....

TELEPHONE

E.MAIL

ACTIVITE ARTISTIQUE.....

Fait le/...../..... Signature de l'adhérent

Règlement : Chèque Espèces

Cette adhésion permet de participer aux diverses expositions proposées et organisées par l'association selon la réglementation établie.

- 42 € pour l'année civile et pour les renouvellements d'adhésions
- 21 € pour les nouveaux adhérents souhaitant rejoindre l'association à la rentrée de septembre 2025.

Votre chèque libellé au nom de LES 4 ARTS et ce bulletin daté et signé, sont à retourner à l'adresse suivante :

Les 4 Arts – 9, Promenades des Tilleuls - 89530 St-BRIS-LE-VINEUX